

Adjoint des cadres hospitaliers

Informations sur le concours

Publié le :	10-09-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	10-11-2026

Informations sur l'établissement

Nom :	EPSAN
Ville :	67170 Brumath
Site Web :	http://www.ch-epsan.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	09-10-2026
Conditions de candidature :	

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

Pièces à fournir :

Article 2 : Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.

Article 3 : Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir au plus tard le 9 octobre 2026, sous pli recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi ou remises en mains propres contre signature, au secrétariat de la Direction des ressources à l'attention de Madame La Directrice de l'Etablissement Public de Santé Alsace Nord – Direction des Ressources Humaines - 141 avenue de Strasbourg – BP 83 – 67173 BRUMATH Cédex.

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre.

Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi.

Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.

Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.

Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.

Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2).

Article 4 : La Directrice de l'établissement arrête la liste des candidats autorisés à prendre part au concours.

Article 5 : Le concours externe sur titres est constitué d'une phase d'admissibilité et d'une épreuve d'admission.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Mme la Directrice

Etablissement Public de Santé Alsace Nord

Direction des Ressources Humaines

141 Avenue de Strasbourg

67170 BRUMATH